

LE RETOUR AU VILLAGE EST-IL UNE SOLUTION ? LE CAS DU CAMEROUN

Patrick GUBRY

Chercheur de l'ORSTOM, CEPED, Paris

La migration de retour peut être définie, dans une première approche, comme le retour d'un migrant à son lieu d'origine. Ce déplacement peut avoir été programmé de longue date ou résulter d'une conjonction d'événements fortuits. Le premier cas est bien connu et regroupe aussi bien les individus qui rentrent au village au moment de leur retraite que ceux qui rentrent après avoir réalisé les économies qu'ils s'étaient fixées (pour payer par exemple une dot ou construire une maison). Le second cas apparaît le plus souvent comme un échec de la migration provoqué par les difficultés de la vie au lieu de destination, le chômage, les difficultés d'intégration, l'échec scolaire ou les problèmes de santé. On peut associer à ce cas celui des femmes qui rejoignent leur ménage d'origine après un veuvage ou un divorce.

La crise économique qui frappe l'Afrique sub-saharienne et les politiques d'ajustement structurel ont considérablement augmenté les difficultés de vie des citadins, singulièrement dans les grandes villes. Dans la zone franc, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 n'a fait que renforcer ce processus en touchant directement le pouvoir d'achat des classes moyennes urbaines, mais elle a eu aussi l'ambition de revaloriser le pouvoir d'achat des ruraux. Dans ces conditions, une augmentation des migrations de retour, de la ville vers la campagne, est prévisible. Il y a tout lieu de penser que ce mouvement est amplifié par la diminution de la solidarité traditionnelle, qui permettait au migrant d'amortir les déboires auxquels il pouvait être confronté :

"De moins en moins, les gens chercheraient en dehors de leur propre famille pour embaucher bonnes et hommes de main" (Eloundou-Enyégué, 1992, p. 38).

"Par suite de la paupérisation et de la précarité grandissante des positions professionnelles, les modes de solidarité par redistribution directe à partir des classes moyennes s'essoufflent et ne serviront plus longtemps encore d'amortisseur aux conséquences de la crise. On a constaté une tendance au repli sur la famille élémentaire au détriment de la parentèle" (Antoine et al., 1995, p. 15-16).

Ces réflexions ne préjugent ni de l'ampleur du mouvement de retour, ni de sa pérennité. On doit, en particulier, se demander dans quelle mesure la migration de retour constitue une solution à la crise, si elle ne crée pas elle-même de nouveaux déséquilibres et quelle va être sa durabilité.

La migration de retour doit être analysée en fonction de la migration elle-même, puisqu'il faut d'abord... avoir été un migrant pour pouvoir être un migrant de retour. Prenons ici l'exemple du Cameroun.

1. Trois axes majeurs de déplacements de population

La figure 1 synthétise les grands axes qui ont dominé les migrations internes au Cameroun durant les années 1960 et 1970 (Gubry, Négadi et Tayo, 1983). Elle a été établie d'après les données du recensement de 1976 ; des chiffres plus récents donneraient le même schéma d'ensemble.

Trois grands types de courants migratoires se dégagent :

a) L'émigration originaire des hauts-plateaux de l'Ouest

Le premier courant est essentiellement alimenté par l'exode rural bamiléké, à destination des grandes métropoles de Douala et de Yaoundé (avec respectivement 810 000 et 651 000 habitants au recensement de 1987), ainsi que de la riche région agricole du Moungo.

b) Le mouvement ouest-est

Le second courant tire son origine du développement rapide de l'agglomération de Yaoundé, capitale politique du pays et du relatif dynamisme économique de la

province de l'est (programme des ex-Zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI), chantiers forestiers, culture du tabac, activités commerciales induites, dans un contexte de faibles densités).

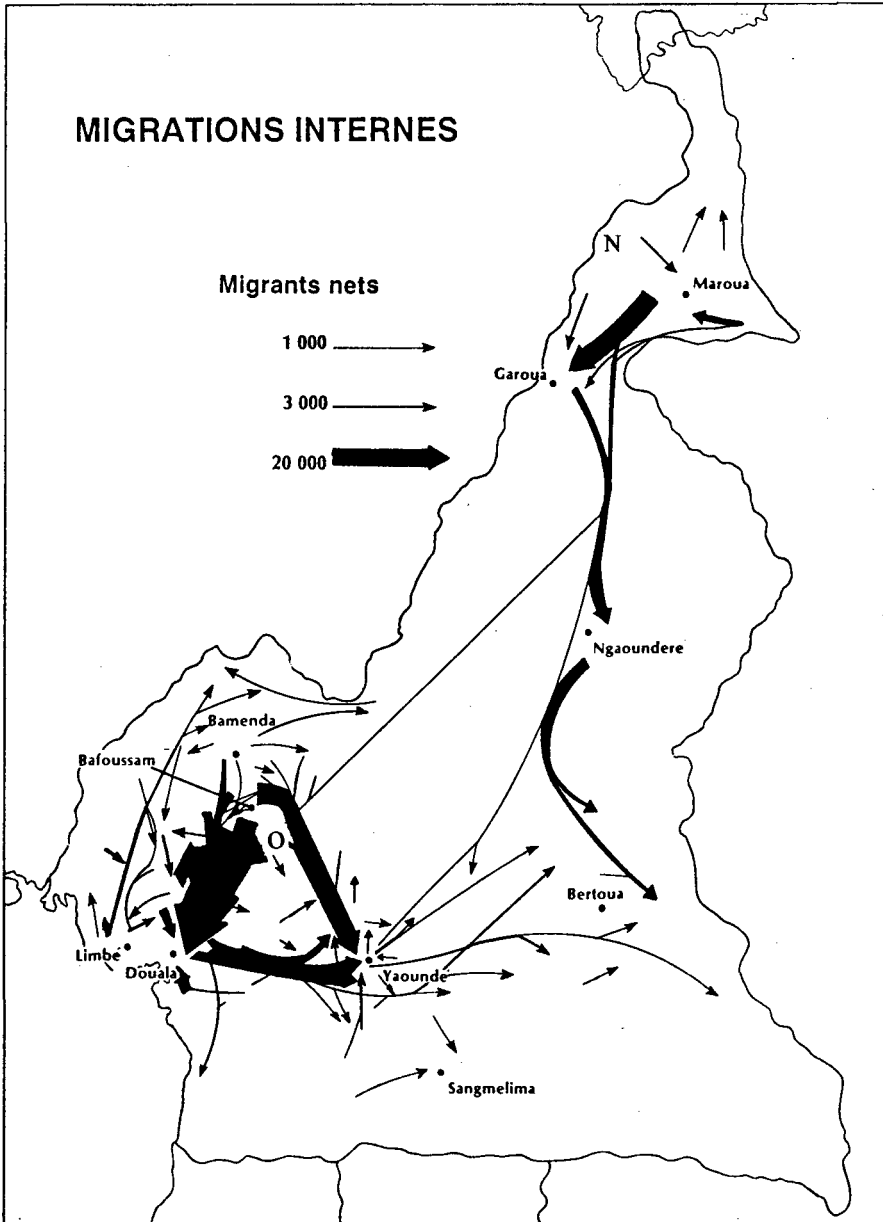


Figure 1. Courants migratoires internes au Cameroun et localisation des zones choisies pour l'enquête sur les migrations de retour :
 N Région Nord ; O Région Ouest
 (Source : recensement de 1976)

c) Le mouvement nord-sud

Un mouvement nord-sud, enfin, recouvre plusieurs types de déplacements différents :

- l'exode rural à destination des grandes villes du Sud, auquel les villes moyennes du Nord (Maroua, Garoua et Ngaoundéré) peuvent servir de relais ;
- le peuplement des zones de faibles densités du département de la Bénoué par l'intermédiaire des opérations de colonisation, comme le projet Nord-Est Bénoué ;
- le glissement progressif des éleveurs du plateau de l'Adamaoua vers des zones plus méridionales, dans la province de l'Est (départements du Lom-et-Djérem et de la Kadéï) ;
- le recrutement de travailleurs du Nord par les complexes agro-industriels sucriers de la région de Mbandjok.

Ces déplacements de population sont à mettre en regard du réseau urbain du Cameroun (figure 2) et de la répartition des densités rurales (figure 3). Le réseau urbain explique la plus grande partie des déplacements. La carte des densités montre que les régions d'émigration comptent encore de très fortes potentialités d'émigration future avec notamment le maintien de fortes densités à l'Ouest (où l'exode rural est déjà ancien) et dans l'Extrême-Nord (où il en est encore à ses débuts).

À l'inverse, les migrations de retour vont se diriger essentiellement vers les principales zones d'origine des migrants, c'est-à-dire en tout premier lieu la province de l'Ouest et secondairement celle de l'Extrême-Nord, en provenance surtout des grandes métropoles de Douala et de Yaoundé. Mais peut-on estimer l'évolution des flux de migrants de retour au Cameroun durant la période récente et plus précisément depuis 1986, date de plus grande rupture de la crise économique ?

2. Des flux de migrants de retour difficiles à estimer, mais probablement en hausse

L'évolution des flux de migrants de retour au Cameroun s'avère très difficile à estimer au cours de la période récente par suite des lacunes dans les données et du calendrier des recensements. Le recensement de population est certainement la meilleure source pour l'étude quantitative des migrations. À cet égard, le Cameroun n'est pas trop mal loti puisqu'il dispose de deux recensements généraux (1976 et 1987) ; malheureusement, les tableaux qui permettraient, par exemple, de comparer directement d'un recensement à l'autre les migrants de retour en provenance de

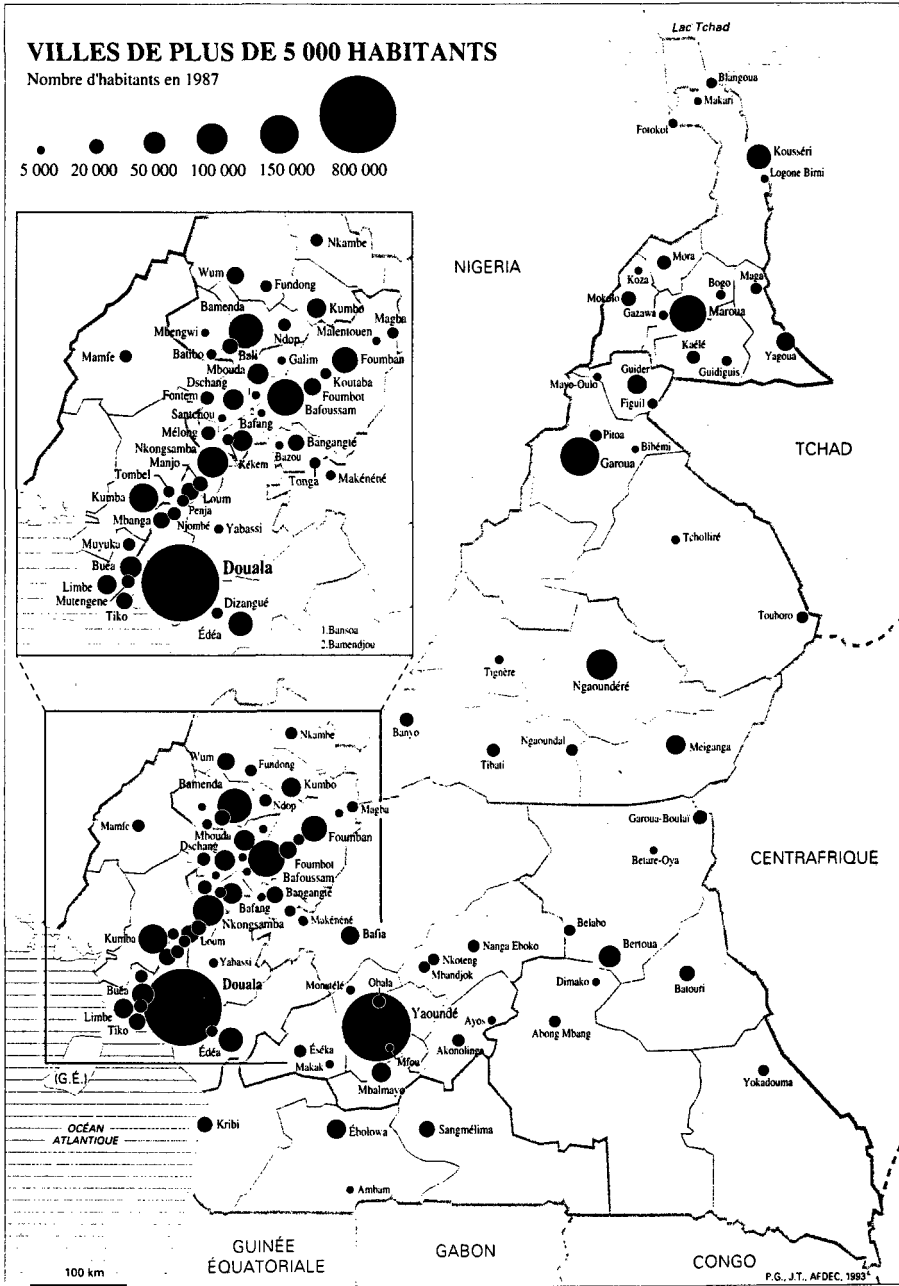


Figure 2. Localisation des villes de plus de 5 000 habitants au Cameroun en 1987 (source : recensement de 1987)

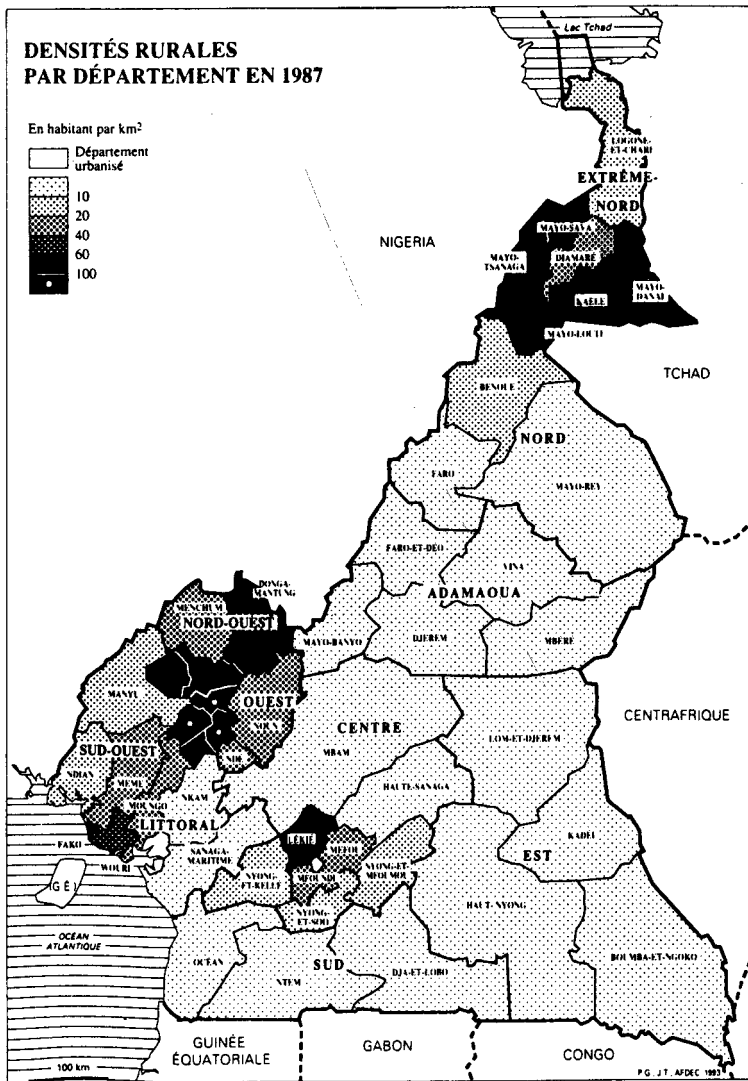


Figure 3. Densités rurales par département en 1987 (source : recensement de 1987)

Douala et de Yaoundé, ne sont pas disponibles. Quant au calendrier, force est de constater que le recensement de 1987 est beaucoup trop proche de la période de démarrage de la crise (1986) pour permettre d'en évaluer les conséquences démographiques.

Quelques données suffisent cependant à attester clairement, au niveau national, sinon d'une augmentation du flux des migrants de retour, du moins d'un ralentissement de la croissance des agglomérations les plus grandes.

L'augmentation de la migration de retour n'a bien évidemment pas arrêté l'exode rural, mais plutôt induit une diminution des flux migratoires nets de la campagne vers la ville, sans pour autant en inverser le sens. C'est ainsi que le taux de migration nette observé entre 1976 et 1987 n'est positif dans le sens de la grande ville vers la province qu'entre Yaoundé et les provinces de l'Adamaoua et du Nord ; entre Douala et les provinces de l'Est et du Nord. Yaoundé continue à recevoir ses migrants principalement des provinces du Centre (où elle est située), de l'Ouest, du Sud et du Littoral ; Douala reçoit les siens surtout de l'Ouest et seulement en second du Littoral (où elle est elle-même située) (tableau 1).

Tableau 1. Taux annuel de migration nette de 1976 à 1987 entre Yaoundé et Douala et les différentes provinces du Cameroun (pour 10 000)*

Résidence en 1976	Résidence en 1987**									
	AD	CE	ES	EN	LT	NO	NW	OU	SU	SW
Yaoundé	+ 0,5	- 21,5	- 1,8	- 1,5	- 10,0	+ 0,4	- 4,7	- 20,4	- 16,1	- 4,7
Douala	- ε	- 2,7	+ 1,3	- 1,7	- 18,7	+ 0,1	- 5,0	- 31,3	- 4,6	- 5,9

* Le taux annuel, m , de migration nette est calculé comme suit :

$$m = 1/n [(m_{ij} - m_{ji}) / \frac{1}{2} (P_t + P_{t+n})]$$

avec : m = taux de migration nette,

m_{ij} = migrations de l'agglomération i (Yaoundé ou Douala) vers la province j ,

m_{ji} = migrations de la province j vers l'agglomération i ,

t = date du premier recensement (1976) et P_t = Population de la province en 1976,

$t+n$ = date du deuxième recensement (1987) et P_{t+n} = Population de la province en 1987,

n = période intercensitaire (11 ans)

** AD : Adamaoua, CE : Centre, ES : Est, EN : Extrême-Nord, LT : Littoral, NO : Nord, NW : Nord-Ouest, OU : Ouest, SU : Sud, SW : Sud-Ouest.

Sources : Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat de 1976 et de 1987.

NB : Le département du Mfoundi a été assimilé à l'agglomération de Yaoundé, celui du Wouri à l'agglomération de Douala.

On remarquera que ces données ne permettent pas de distinguer les migrants de retour qui se dirigent vers les villes moyennes (à titre temporaire ou définitif), de ceux qui rejoignent un village. En l'occurrence, les événements politiques (le putsch manqué du 6 avril 1984, et la répression qui s'en est suivie) et la peur qui s'est

développée au sein des communautés originaires du Nord ont sans doute davantage compté dans l'inversion des flux en faveur des provinces du Nord et de l'Adamaoua, que la crise économique trop récente pour apparaître dans les données de 1987.

D'autres analyses confirment cependant que le rythme de croissance des grandes villes, Yaoundé et Douala, se ralentit (tableau 2). Là encore, il n'est pas possible de distinguer entre une diminution de l'apport migratoire et une augmentation des migrations de retour, les deux n'étant pas exclusives l'une de l'autre. Pour fixer des ordres de grandeur, on peut calculer à partir des données censitaires que parmi les 313 206 résidents du Mfoundi (Yaoundé) en 1976, 91 600 résident dans un autre département en 1987. De même, sur les 419 077 résidents du Wouri (Douala) en 1976, 85 768 résident dans un autre département en 1987. Si l'on enlève ceux des migrants de Yaoundé qui sont allés à Douala et vice-versa, il reste 71 358 émigrants de Yaoundé et 63 259 émigrants de Douala, qui ont rejoint une ville moyenne ou le milieu rural entre 1976 et 1987, c'est-à-dire respectivement 22,8 % et 15,1 % de l'effectif des résidents de 1976.

Tableau 2. Évolution de l'accroissement de la population à Yaoundé et à Douala, de 1964-1976 à 1976-1987

Agglomération	Taux d'accroissement annuel			
	1964-1976	1976-1987		
		Total	Naturel	Migratoire
Yaoundé	9,5	6,9	3,3	3,6
Douala	6,9	5,3	3,3	2,0
*Yaoundé : 1969 à 1976 ; Douala : 1964-65 à 1976. Source : Timnou, 1993, p. 62				

L'Enquête sur les migrations de retour (EMR)¹

Pour mesurer l'augmentation du nombre des migrants de retour au Cameroun et la relation entre ce mouvement et la crise économique, une enquête spécifique a été réalisée sur ce thème en 1992, l'Enquête sur les migrations de retour (EMR) (Gubry *et al.*, 1996). Deux régions rurales densément peuplées ont été retenues, une région Nord comprenant 9 massifs mafa des monts Mandara (département du Mayo Tsanaga) avec une population de 21 000 habitants et une région Ouest comprenant 5 chefferies bamiléké du département du Ndé avec une population de 17 000 habitants (figure 1). Les densités y sont respectivement de 243 habitants au km² au Nord et de 68 habitants au km² à l'Ouest, contre 25 habitants au km² dans l'ensemble du pays au même moment. Ces régions avaient fait l'objet d'une première enquête portant sur

¹ L'EMR a été réalisée par le Ministère de la recherche scientifique et technique du Cameroun, en liaison avec le CEPED et l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), avec l'appui de la mission ORSTOM de Yaoundé.

l'exode rural dix ans auparavant ; elles présentent des comportements migratoires très différents : exode rural récent et encore relativement peu important au Nord, ancien et massif à l'Ouest. Cette situation est cependant appelée à évoluer considérablement dans le futur, car la région Nord connaît un niveau de vie beaucoup plus faible que l'Ouest et l'exode rural s'y développe très rapidement au fur et à mesure de son intégration croissante dans l'économie de marché.

L'EMR avait pour objectifs d'estimer le nombre des migrants de retour dans les deux régions rurales choisies ; d'étudier les conditions de leur départ du lieu de résidence précédent, notamment urbain ; d'examiner les conditions de leur réinsertion dans le milieu d'origine ; d'étudier l'image de la ville qu'ils véhiculent ; d'examiner le maintien de leurs liens avec le lieu de départ ; d'évaluer leur probabilité de demeurer durablement au village.

Les résultats devraient permettre d'adapter les politiques migratoires, dont le cadre est tracé par l'Unité de planification de la population, au contexte nouveau issu de la crise et de la politique d'ajustement structurel. Les politiques de rétention de la population en milieu rural sont un maillon essentiel de ces politiques migratoires, indissociables de la préoccupation d'aménagement du territoire.

Un questionnaire-ménage approprié a fait l'inventaire de la population et a permis d'identifier les migrants de retour. Un questionnaire spécifique a été posé aux migrants de retour en relevant les motifs de leur départ du lieu de résidence précédent (notamment la ville) ; les conditions de leur réinsertion dans le milieu rural d'origine : accès à la terre et au logement, problèmes de subsistance, accueil par les autochtones ; le maintien de liens avec le lieu de résidence précédent ; l'opinion sur la ville ; les perspectives d'un nouveau déplacement ultérieur...

Le but était en somme, de savoir dans quelle mesure la migration de retour est une conséquence de la crise, voire une solution.

L'augmentation récente du nombre de migrants de retour dans les régions étudiées

L'EMR a identifié 238 migrants de retour dans la zone Nord et 816 dans la zone Ouest. L'expression "migrant de retour" doit être prise ici dans un sens restrictif. Le migrant de retour devait en effet répondre à chacun des critères suivants :

- être âgé de 14 ans ou plus,
- être né dans le village de l'enquête ou en être originaire,
- avoir déjà résidé à l'extérieur du village pour plus de 6 mois,
- être rentré entre 1982 et 1992.

À noter qu'être originaire du village peut signifier ici être né à l'extérieur de parents eux-mêmes nés au village. Il n'a pas semblé indifférent en effet de constater

que certains migrants nés en ville optent pour le village de leurs parents, plutôt que pour un autre parce qu'ils s'en considèrent eux-mêmes comme originaires. Les migrants de retour nés dans le village représentent en définitive 99 % des migrants de retour au Nord et 77 % à l'Ouest, où l'émigration est beaucoup plus ancienne et le nombre des migrants de retour nés à l'extérieur nécessairement beaucoup plus important, toutes choses égales par ailleurs.

Le nombre de migrants de retour dépend évidemment de celui des émigrants. Il est donc normal d'en rencontrer beaucoup plus à l'Ouest où les émigrants ont été eux-mêmes plus nombreux. À titre indicatif, cependant, les migrants de retour du Nord représentent, en 1992, 22 % du nombre des enfants émigrés des chefs de ménage de cette région en 1982, contre seulement 16 % des enfants émigrés de la région Ouest. Ainsi, la propension des émigrés du Nord à rentrer au village est en fait plus élevée que celle des émigrés de l'Ouest.

Les données rétrospectives font apparaître une augmentation des migrations de retour durant les années récentes (tableau 3). Si l'on ne retient que les années complètes d'observation de l'EMR (1983-1991), le nombre de retours annuels moyens entre 1987 et 1991 (années de crise) est de 28 au Nord et de 100 à l'Ouest, contre seulement 10 au Nord et 53 à l'Ouest entre 1991 et 1986.

Tableau 3. Répartition des migrants de retour selon l'année de retour et la région

Année de retour	Nord	Ouest	Total
1982	9	40	49
1983	14	29	43
1984	9	61	70
1985	11	54	65
1986	9	68	77
1987	12	104	116
1988	16	78	94
1989	23	85	108
1990	41	81	122
1991	50	153	203
1992	44	63	107
Total	238	816	1 054

Il est cependant difficile de tirer une conclusion définitive sur l'influence de la crise économique à partir de ces seuls résultats. En effet, l'enquête ne saisit que des migrants présents. Or les migrants de retour ont d'autant plus de chance de repartir (voire de décéder) que leur retour au village est plus ancien. Le stock des migrants

de retour les plus anciens est donc, toutes choses égales par ailleurs, nécessairement plus faible.

Parmi les migrants de retour du Nord 72 % ont déclaré être rentrés seuls, contre 62 % de ceux de l'Ouest. C'est qu'ils étaient le plus souvent également partis seuls : 81 % des migrants de retour du Nord n'ont laissé aucun membre de leur famille au lieu de résidence précédent, contre seulement 18 % de ceux de l'Ouest. Chez ceux qui sont revenus depuis longtemps, la proportion de ceux qui sont revenus en famille augmente, mais on ne peut là encore en tirer aucune conclusion quant à une éventuelle influence de la crise, car l'âge des migrants de retour les plus récents est plus jeune ; il est donc logique de trouver parmi eux une forte proportion de migrants isolés.

Des motifs de retour très variés, plus liés à la crise à l'Ouest qu'au Nord

Le tableau 4 donne la répartition des principaux motifs de retour. Parmi ces motifs, le chômage et l'absence de revenu sont évidemment les plus directement liés à la crise.

Le chômage ou l'insuffisance de revenus ont été invoqués par 11 % des migrants au Nord et 23 % à l'Ouest ; ces motifs constituent par ailleurs 9 % du total des motifs invoqués au Nord et 22 % à l'Ouest. Le migrant de l'Ouest est donc beaucoup plus touché par la crise que celui du Nord. Cela tient à une complète intégration dans l'économie de marché du migrant de l'Ouest et de sa famille et à une émigration dominante de ce migrant vers les grandes métropoles de Douala et de Yaoundé, les plus atteintes par la crise. L'intégration au marché entraîne un impérieux besoin de ressources monétaires, car la famille n'est plus à même d'assurer la survie du migrant. Les femmes sont moins directement touchées par ce phénomène que les hommes, car un certain nombre d'entre elles sont ménagères.

Cependant, la crise peut elle-même influencer de manière indirecte d'autres motifs que les motifs directement déclarés comme économiques :

- la nécessité d'aider physiquement la famille au village peut résulter de l'impossibilité de continuer à lui envoyer des fonds à partir de la ville ;
- la décision du retour effectif au village pour assurer la succession du père peut être facilitée par les difficultés de vie en ville ;
- les motifs de santé peuvent être certes dus à un climat plus difficile au lieu d'émigration (le paludisme, par exemple y est beaucoup plus répandu qu'en montagne), mais ils peuvent aussi résulter de l'impossibilité pécuniaire de se faire soigner ;
- le motif scolaire peut avoir été provoqué par l'impossibilité de survivre plus longtemps en ville,

- la nostalgie elle-même et les difficultés conjugales peuvent aussi être aggravées par une situation de chômage.

Sans vouloir tout ramener à des motifs économiques, il est évident que les effets de la crise vont bien au delà de la part prise par les motifs déclarés comme économiques. Cela n'enlève rien au fait que la crise économique joue un rôle plus fort pour les migrants de l'Ouest, beaucoup plus dépendants du marché du travail dans les grandes villes.

Les différences entre les migrations de retour dans les deux zones entraînent-elles également une différence dans la durabilité des retours ?

Tableau 4. Répartition des motifs de retour déclarés selon le sexe et la région (trois principaux motifs de retour confondus)

Motif du retour	Nord			Ouest		
	M	F	Total	M	F	Total
Nostalgie	57	14	71	44	73	117
Aider la famille	52	5	57	29	35	64
Succession, prendre ses affaires en mains	31	1	32	76	44	120
Chômage, absence de revenu	26	-	26	141	45	186
Motif conjugal	14	10	24	2	41	43
Santé	11	7	18	82	70	152
Scolarisation	10	1	11	37	28	65
Climat	6	1	7	-	-	-
Construction	6	-	6	9	1	10
Insécurité	6	-	6	3	2	5
Conflits	4	1	5	9	3	12
Tracasseries	4	-	4	3	-	3
Meilleures conditions de vie	2	-	2	8	8	16
Affectation	2	-	2	25	22	47
Retraite	1	1	2	11	6	17
Divers	8	2	10	1	4	5
Total des réponses	240	43	283	480	382	862
Effectifs de migrants	199	39	238	453	363	816

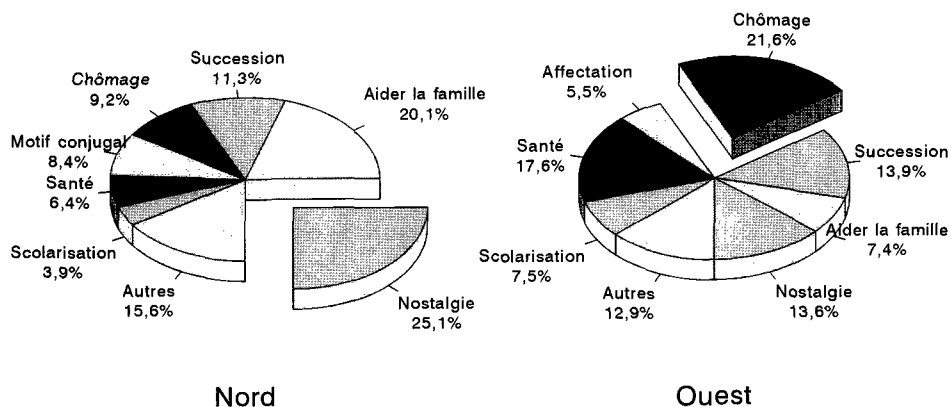


Figure 4. Répartition des motifs de retour par rapport au total des motifs déclarés, d'après l'EMR 1993

Une mobilité potentielle supérieure à l'Ouest mais importante partout

Différents indicateurs vont nous permettre d'estimer la mobilité future du migrant de retour. Examinons-en certains : le type d'hébergement au moment du retour, la disponibilité d'une parcelle cultivable, les sources d'alimentation, l'activité principale, le maintien d'une partie de la famille au lieu de résidence précédent et finalement la perception par le migrant de retour de ses conditions de vie actuelles et son projet éventuel de repartir.

Seuls 48 % des migrants de retour du Nord et 25 % de ceux de l'Ouest ont pu se reloger dans leur maison personnelle au moment du retour (tableau 5). Ce fait est à rapprocher de la structure par âge des migrants de retour, car nombre de migrants de l'Ouest sont des écoliers, qui retournent chez leurs parents. On remarque cependant que la prise en compte de l'âge ne modifie pas fondamentalement les différences entre les deux régions. Cette constatation nuance donc quelque peu l'image répandue du migrant bamiléké qui a construit une somptueuse villa au village en attendant d'y revenir éventuellement pour la retraite. Cela n'est de toute évidence à la portée que d'une frange restreinte de la population. La disponibilité plus fréquente d'une maison chez les migrants du Nord est de nature à faciliter leur réintégration au village et à augmenter la durée de leur séjour.

Tableau 5. Répartition des migrants de retour selon le type d'hébergement à leur retour et l'âge par région (%)

Type d'hébergement	Moins de 30 ans		30 ans et plus		Ensemble	
	Nord	Ouest	Nord	Ouest	Nord	Ouest
Maison personnelle	34,0	14,5	66,0	47,9	47,5	25,1
Chez le père ou la mère	49,3	59,6	14,0	28,2	34,4	49,7
Chez un autre parent	11,6	17,4	14,0	14,3	12,6	16,4
Autrement	5,1	8,5	6,0	9,6	5,5	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au Nord, 62 % des migrants de retour et seulement 35 % à l'Ouest avaient en propriété une parcelle cultivable au moment de leur retour (tableau 6). Cette situation est à imputer, outre la structure par âge différentielle des migrants, déjà signalée, à la plus grande ancienneté de l'exode rural à l'Ouest et au nombre important des migrants de retour non nés sur place. Devant la pression démographique, les parcelles familiales ont souvent été occupées par des étrangers à la famille. Un des grands problèmes actuel des autorités administratives de la région est de résoudre les conflits fonciers soulevés par les migrants de retour. En revanche, au Nord, le migrant de retour, parti de fraîche date, a souvent laissé une partie de sa famille au village et retrouve plus facilement l'ensemble de ses biens. Cette situation confère une plus grande stabilité au retour du migrant du Nord.

Tableau 6. Répartition des migrants de retour selon la disponibilité d'une parcelle cultivable au retour par région (%)

Parcelle à cultiver	Nord	Ouest
Pas de parcelle	16,4	52,0
Parcelle en propriété	61,8	35,3
Parcelle louée	12,6	1,1
Parcelle prêtée gratuitement	9,2	11,6
Total	100,0	100,0

De la disponibilité ou non d'une parcelle au moment du retour dépend naturellement la source d'alimentation (tableau 7). C'est ainsi que les cultures personnelles ont permis de couvrir 39 % de l'alimentation au Nord contre 22 % à l'Ouest. La mise à contribution des cultures personnelles implique un stockage des aliments après la récolte précédant le retour du migrant (surtout dans le cas du Nord soudano-sahélien à saisonnalités très marquées) ou bien qu'un membre de la famille proche ait pu continuer à s'occuper des cultures en l'absence du migrant. Les achats sont plus importants à l'Ouest, qui connaît une plus forte circulation monétaire. On constate donc là encore une réintégration plus facile du migrant au Nord.

Tableau 7. Répartition des migrants de retour selon les sources d'alimentation au retour par région (%)

Sources d'alimentation	Nord	Ouest
Cultures personnelles	38,6	21,9
Contribution familiale	47,5	60,6
Achats	12,6	14,8
Autres	1,3	2,7
Total	100,0	100,0

À son retour, le migrant est souvent amené à exercer des activités différentes de celles de son lieu de résidence précédant, surtout si celui-ci se situait en milieu urbain. Ces activités sont généralement du domaine de l'agriculture. Ce n'est pas toujours vrai et on relève par exemple que le migrant de l'Ouest a la possibilité d'exercer une large gamme d'activités artisanales ou de service, une fois rentré au village, car les petits centres de la région (Bazou, Balengou, Baména) offrent déjà des infrastructures urbaines (tableau 8). Ces activités sont cependant loin de couvrir tous les besoins, puisque 30 % des migrants de retour à l'Ouest ont déclaré n'avoir aucune occupation ou n'avoir que des activités ménagères. Cela dénote les difficultés considérables d'accès à la terre dans cette région. Il va sans dire que le chômage et le sous-emploi du migrant de retour à l'Ouest lui confère certainement une très grande instabilité résidentielle. Aux migrants potentiels de cette région il faut encore ajouter une grande partie des élèves, pour lesquels la poursuite des études va souvent demander un départ ultérieur pour un centre urbain plus important.

D'autres études confirment les difficultés d'intégration du migrant de retour dans son village d'origine, que ce soit dans la province de l'Ouest (Guimapi, 1990 et 1992) ou dans la province du Centre, près de la capitale (Manga Bela, 1994). À Yemessoa (Centre), on a par exemple relevé la faible participation du migrant de retour aux organismes communautaires villageois.

Le migrant n'est pas un individu isolé qui se déplace de manière automatique en fonction des possibilités du marché par exemple, mais sa propension à migrer dépend aussi de l'existence d'un réseau familial, qui lui permet de prendre pieds dans son nouveau milieu. C'est le maintien ou non d'une partie de la famille au lieu de résidence précédent qui peut favoriser un nouveau départ. À cet égard, la situation est fondamentalement différente entre les deux régions : seulement 19 % des migrants de retour au Nord ont un membre de leur famille au lieu de résidence précédent contre 82 % à l'Ouest (tableau 9). La migration, qui existe de longue date à l'Ouest, a permis de tisser un vaste réseau de relations familiales géographiquement diversifié. Cela ne peut que faciliter un nouveau départ du migrant, d'autant plus que la présence de membres de la famille au lieu de résidence précédent n'empêche pas la présence d'autres membres de la famille dans d'autres

régions ou d'autres villes du pays, offrant éventuellement d'autres choix de destination.

Tableau 8. Répartition des migrants de retour selon l'activité principale exercée au moment du retour, selon le sexe et la région

Activité	Nord			Ouest		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Agriculteur	178	33	211	163	122	285
Éleveur	-	-	-	2	-	2
Couturier	-	-	-	7	25	32
Maçon	2	-	2	29	-	29
Menuisier	-	-	-	6	-	6
Peintre	-	-	-	3	-	3
Autre travail artisanal ou industriel	1	-	1	13	-	13
Commerçant	-	-	-	15	12	27
Boucher	3	-	3	-	-	-
Chauffeur	-	-	-	13	-	13
Employé dans l'éducation	3	-	3	10	2	12
Employé dans la santé	-	-	-	3	2	5
Autre employé	-	-	-	3	-	3
Mécanicien, réparateur	-	-	-	7	-	7
Autres services	3	1	4	11	2	13
Sans occupation	5	4	9	105	95	200
Élève	2	-	2	47	54	101
Ménagère	-	1	1	2	45	47
Indéterminée	2	-	2	14	4	18
Total	199	39	238	453	363	816

Tableau 9. Répartition des migrants de retour selon qu'ils ont encore ou non des membres de leur famille au lieu de résidence précédent par région (%)

Famille au lieu de résidence précédent	Nord	Ouest
Aucun membre	80,7	17,9
Famille proche	8,4	50,9
Autre parent	10,9	31,2
Total	100,0	100,0

L'analyse des différents facteurs de réintégration au village étudiés conduit systématiquement à la conclusion d'une plus grande difficulté de réintégration à l'Ouest et donc d'une probabilité plus grande de voir le migrant de retour à l'Ouest repartir. Mais quelle opinion les intéressés eux-mêmes ont-ils de leur situation ?

Des souhaits mitigés, mais qui n'excluent pas un nouveau départ, surtout à l'Ouest

Les migrants de retour considèrent en majorité que leurs conditions de vie actuelles sont meilleures que leurs conditions de vie au lieu de résidence précédent (tableau 10). Ce sentiment est très logique, puisqu'il a été à l'origine du retour au village. Néanmoins, on relève une satisfaction plus élevée au Nord qu'à l'Ouest : 60 % des migrants du Nord considèrent leur situation comme meilleure au village contre seulement 50 % à l'Ouest.

Inversement, le nombre de mécontents est plus élevé à l'Ouest. Il y a là un certain paradoxe, car le niveau de vie est considérablement plus élevé à l'Ouest qu'au Nord ; or c'est justement à l'Ouest que dominant les facteurs d'un nouveau départ du migrant. Cela montre à la fois le profond enracinement du migrant mafa dans son terroir natal et la relativité de la notion de besoin matériel. Le besoin se développe avec l'intégration au marché, avant de devenir nécessaire, si l'on peut dire, et de jouer à son tour un rôle fondamental dans la perception, par la population, de la pression démographique.

Tableau 10. Répartition des migrants de retour selon la comparaison qu'ils font de leurs conditions de vie actuelles et les précédentes, par région de résidence (%)

Conditions de vie actuelles	Nord	Ouest
Identiques	12	16
Meilleures	60	50
Moins bonnes	28	34
Total	100	100

Finalement, devant les difficultés de réintégration, le migrant de retour envisage-t-il expressément de repartir ? Il semble qu'il reste dans une certaine expectative (tableau 11). Il est d'ailleurs naturel de ne pas se décider dans l'abstrait, d'où le nombre important des migrants qui déclarent ne pas savoir. On remarquera seulement que 50 % des migrants du Nord ne pensent plus repartir contre 39 % de ceux de l'Ouest. Inversement, 50 % des répondants au Nord n'excluent pas un nouveau départ, contre 61 % à l'Ouest.

Certes, le nombre de ceux qui parlent d'ores et déjà de repartir est un peu plus grand au Nord (29 %) qu'à l'Ouest (23 %). Mais, dans cette dernière région, les réponses aux questions sont apparues plus prudentes, voire moins spontanées. Cela n'empêche pas de conclure à une mobilité potentielle beaucoup plus importante à l'Ouest et montre que la migration de retour n'est souvent que provisoire, même au Nord.

Tableau 11. Répartition des migrants de retour selon qu'ils envisagent ou non de repartir par région de résidence (%)

Départ éventuel ?	Nord	Ouest
Oui	29	23
Non	50	39
Ne sait pas	21	38
Total	100	100

Une "solution temporaire" à la crise ?

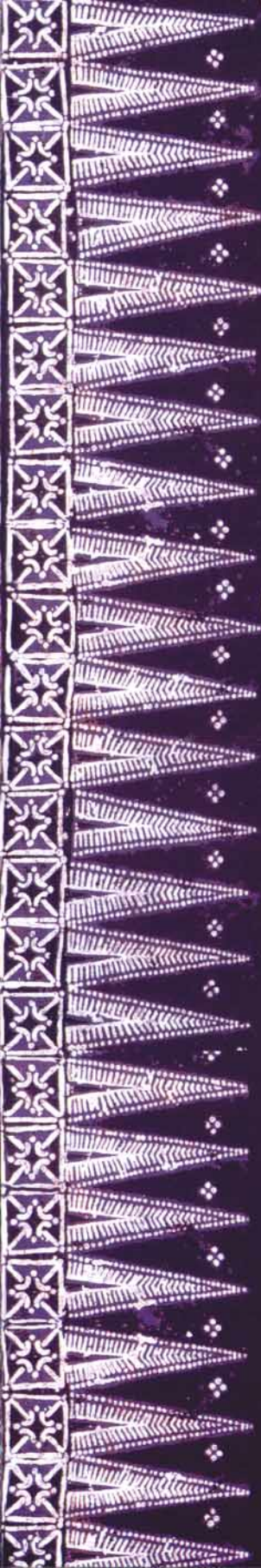
La migration de retour, si elle a toujours existé, est actuellement fortement liée à la crise économique, aussi bien dans ses origines que dans son devenir. Mais le migrant de retour est aussi loin de diffuser une image négative de la ville, comme aurait pu le faire penser son relatif échec, qu'une image exagérément positive, cherchant à présenter son périple comme un succès incontestable. Il a une vision parfaitement réaliste de la ville et de ses possibilités économiques (Gubry, 1995). Cette vision, ainsi que les problèmes de réintégration au village, font qu'il ne saurait être considéré comme un migrant définitif. Son déplacement précédent a avant tout élargi son horizon, ce qui fait que son avenir reste très largement "ailleurs". En tout cas, il reste à l'affût de l'émergence de toutes les possibilités économiques offertes par l'extérieur et notamment par la ville.

Le migrant de retour est d'autant plus instable qu'il est originaire d'une région très intégrée dans l'économie de marché ou qu'il éprouve des difficultés d'intégration, ces deux facteurs d'instabilité n'étant pas indépendants.

La migration de retour est certes une réponse à la crise, elle n'en est nullement une solution.

Références bibliographiques

- ANTOINE Philippe, CHARMES Jacques, COURADE Georges, DUBOIS Jean-Luc, MARIE Alain et LORIAUX Michel, 1995. – *Pauvreté, chômage et exclusion dans les pays du Sud. Réflexions du séminaire de Royaumont en vue de contribuer aux travaux du sommet mondial sur le développement social*. – Paris, ORSTOM, 21 p. (Communication à la conférence mondiale de Copenhague, 6-12 mars 1995).
- ELOUNDOU-ENYÉGUÉ Parfait Martial, 1992. – *Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ?* – Paris, CEPED, 40 p. (Les Dossiers du CEPED, n° 22).
- GUBRY Patrick, 1995. – La ville vue par les migrants de retour. *Méga-Tchad* (Bondy), 1995, n° 1, p. 7-16.
- GUBRY Patrick, NÉGADI GOURARI et TAYO Jacob, 1983. – La population du Cameroun au recensement de 1976, *Revue Science et Technique/ Science and Technology Review* (Yaoundé), n° 1/2, 1983, p. 7-38.
- GUBRY Patrick, LAMLENN Samson B., NGWÉ Emmanuel, TCHÉGHO Jean-Marie, TIMNOU Joseph-Pierre et VÉRON Jacques, 1996. – *Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun ?* – Paris, L'Harmattan/CEPED/MINREST/IFORD, 206 p.
- GUIMAPI Chantal, 1990. – *De la ville au village : le cas des Bafou des Hauts-Plateaux de l'Ouest-Cameroun*. – Yaoundé, Université de Yaoundé, 100 p. (Mémoire de maîtrise de sociologie).
- GUIMAPI Chantal, 1992. – *Migrations de retour et changements sociaux chez les Bamiléké du Cameroun de l'Ouest*. – Paris, Université de Paris V, 36 p. (Mémoire de DEA d'anthropologie sociale).
- MANGA BELLA Laurent, 1994. – *Migrants de retour et développement rural. Le cas de Yemessoa*. – Yaoundé, OCISCA, 32 p. (Les Cahiers d'OCISCA, n° 10).
- TIMNOU Joseph-Pierre, 1993. – *Migration, urbanisation et développement au Cameroun*. – Yaoundé, IFORD, CEPED 115 p. (Les Cahiers de l'IFORD, n° 4).



Les Études du Ceped n° 13

Sous la direction de
Jean COUSSY et Jacques VALLIN

CRISE ET POPULATION EN AFRIQUE

Crises économiques, politiques d'ajustement
et dynamiques démographiques



CEPED

Centre français sur la population et le développement
(EHESS - INED - INSEE - ORSTOM - Université Paris VI)

1996